

et y obtenir les mêmes succès que lui, mais il se livra à des études plus sérieuses. Ses talents, la facilité et l'élégance de son élocution, l'appelaient au barreau, théâtre où ses qualités devaient lui acquérir bientôt une belle réputation. Il fit son droit sous M. Stephens Sewell, depuis solliciteur général, et frère du célèbre juge en chef du même nom.

Pendant sa cléricature, M. Quesnel acquit une connaissance assez étendue de l'Anglais, qui lui permit, dans la suite, de le parler et même de l'écrire avec presque autant de facilité que sa langue maternelle. Admis au barreau en 1807, il exerça sa profession pendant plusieurs années et avec distinction.

Remarquable par les qualités que nous avons signalées et l'étendue de ses connaissances légales, il mettait au service des causes qu'on lui confiait des ressources qui lui procurèrent bientôt une des premières places parmi ses confrères. Ses plaidoiries